

PROJET PEDAGOGIQUE LES VERGERS

Périscolaire du groupe scolaire les
Vergers

8 rue des iris
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN



Sommaire

I généralités

P2 - Sommaire

P3 - Structure - Cadre légal

P4 - La ville - Projet éducatif

II **Projet de Fonctionnement**

P5 - Horaires - modalités
d'accueil

P5 - Prestataire de restauration

P6 - Equipe encadrante

P7 - Hygiène - Santé - Sécurité

P8 - Modalités de recrutement
- Budget

P10 - Fonctionnement des
temps d'accueil matin et midi

P11 - Fonctionnement des
temps d'accueil du soir -
dépointage

P12 - Locaux

P13 - Communication

P14 - Objectifs liés au bilan
de l'an passé

P15 - Modalités d'évaluation

III **Projet pédagogique**

P16 - Diagnostic

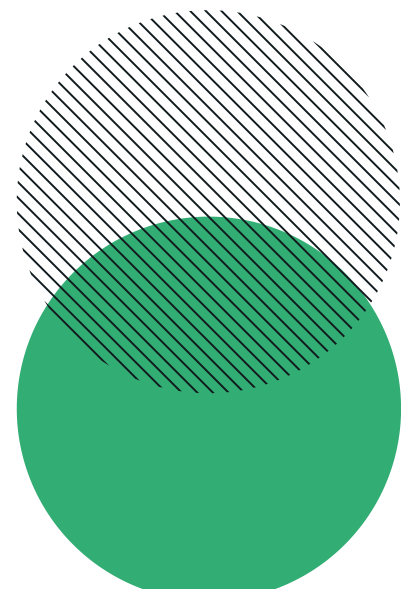
P17 - Objectifs

P20 - Projets d'animation

P20 - La place de l'enfant

P21 - La charte de
l'animateur

P23 - Evaluation





Structure - Cadre légal

ADRESSE: 8 RUE DES IRIS, ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

CAPACITÉ: 166 ENFANTS

ENCADREMENT: 1 RESPONSABLE / 10 ANIMATEURS / 3 ATSEM

NUMÉRO DE DÉCLARATION: 0670188AP000723-E01

RESPONSABLE: LECHNER ARTHUR

CONTACT: 07.85.01.43.04 / CLPSVERGERS@ILLKIRCH.EU

CALMVERGERS@ILLKIRCH.EU

CENTRE DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE ORGANISÉ PAR LA VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN.

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS DÉCLARÉ À LA DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE.

SITE ANNEXE: SITE DE RESTAURATION SCOLAIRE - LA HOLLAU

ADRESSE: EGLISE NOTRE DAME DE LA PAIX, 5 - 7 RUE DE LA PLAINE, 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN - ACCES PAR LA RUE DU LIEUTENANT HOMPS

Le centre de loisirs périscolaire du groupe scolaire des vergers est une structure destinée à accueillir les élèves du groupe scolaire où il est implanté. Il s'agit d'un accueil collectif de mineurs, sans hébergement, organisé par la ville d'Illkirch Graffenstaden.

Le cadre légal où intervient la structure est défini dans le code de l'action social et des familles qui fixe les modalités d'accueil et d'encadrement des enfants au sein de la structure. Le cadre réglementaire est celui émis par le ministère de la jeunesse et des sports.

L'organisateur, le directeur et l'équipe d'animation sont responsables du public accueilli lors des temps d'accueil. Ils ont connaissance du cadre légal et réglementaire au sein duquel ils interviennent et veillent à le respecter.

Le taux d'encadrement de la structure est dès que faire se peut de 1 pour 14 enfants de 6 à 12 ans. Bien que signataire d'un Plan éducatif du territoire permettant un taux d'encadrement plus large, c'est la volonté de la ville, dans un souci de qualité d'accueil, de respecter ces taux d'encadrement dès que possible.



La ville - Projet éducatif

L'organisateur de l'accueil collectif de mineur est la ville d'Illkirch-Graffenstaden.

Adresse: 181 route de Lyon 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Contact: 03.88.66.80.00

Elle organise des centres de loisirs proposant des loisirs de proximité complémentaires de l'action éducative de la famille, de l'école et des associations. Participant ainsi à l'apprentissage de la vie en collectivité pour que chaque enfant ait sa place dans la société.

Elle fixe ses intentions éducatives et ses objectifs dans le projet éducatif.

Le axes éducatifs qui y sont déclinés sont présentés ci dessous.

Axe 1 : La place du Parent

Axe 2 : Favoriser la réussite éducative de tous les enfants

Axe 3 : Faire de l'enfant le citoyen de demain

Axe 4 : L'inclusion au service du Collectif

Axe 5 : La Culture Régionale

Parmi ces axes nous avons pris le parti d'en approfondir trois, ils guideront nos activités, nos objectifs pédagogiques mais aussi nos objectifs de fonctionnement. En deuxième partie de ce projet, qui concerne notre pédagogie, le choix de ces axes sera explicité. Ci dessous, les trois axes choisis par notre équipe:

Axe 1 : La place du Parent

Axe 2 : Favoriser la réussite éducative de tous les enfants

Axe 3 : Faire de l'enfant le citoyen de demain



Horaires - Modalité d'accueil

Horaires

- Le matin (maternelle): 07h40 - 08h10
- La matin (élémentaire): 07h40 - 08h20
- Le midi (maternelle): 11h40 - 13h40
- Le midi (élémentaire): 12h00 - 13h50
- Le soir (maternelle): 16h10 - 18h15
- Le soir (élémentaire): 16h30 - 18h15

Modalités d'accueil

Les inscriptions sont à faire sur un site internet dédié appelé « espace parents ». Après création d'un compte personnel et validation de la fiche santé de l'enfant, le parent peut inscrire son enfant aux différents temps d'accueil, puis réserver les prestations souhaitées.

Pour accéder aux démarches, rendez vous sur le site <http://www.illkirch.eu>, dans la rubrique Enfance & Jeunesse, onglet « inscriptions périscolaire ».

Afin d'être accompagné dans ses démarches ou s'il ne dispose pas d'outil informatique le parent peut prendre rendez vous à l'hôtel de ville aux horaires d'ouvertures auprès du guichet unique. Afin de les contacter, composer le 03.88.66.80.70 .

Il est essentiel de communiquer à l'équipe et au guichet unique tout état de santé (asthme, allergie, diabète, handicap...) pouvant justifier de mesures particulières à prendre pour l'enfant où d'aménagement particulier à mettre en place pour son accueil au sein de la structure. Un projet d'accueil individualisé sera alors mis en place.

Les situations de Handicap doivent être déclarées lors de l'inscription de l'enfant, l'accueil pourra ainsi être préparé en concertation avec les parents et les différents professionnels acteurs de la vie de l'enfant.

Les familles inscrites sont tenues de respecter les règlements des accueils périscolaire et de la restauration scolaire affichées au sein de la structure.





Prestataire de restauration - Equipe encadrante

Prestataire de restauration

Le prestataire de restauration est DUPONT restauration. Il est soumis à un cahier des charges établi par la ville d'ILLKIRCH. Ce dernier met l'accent sur les circuits courts, la consommation locale, l'éducation au goût, l'utilisation de produits issus de l'agriculture biologique. Les prestations sont évaluées par les équipes encadrantes avec leur responsables, les retours sont centralisés et transmis à la ville d'ILLKIRCH qui tâche de remédier aux dysfonctionnement en travaillant avec le prestataire.

Equipe encadrante

1 responsable périscolaire, ne comptant pas dans le taux d'encadrement. Il participe à l'encadrement des repas et à l'animation de la pause méridienne et peut renforcer l'équipe sur le temps du soir en y menant occasionnellement des animations. Le trombinoscope de l'équipe sera affiché au périscolaire et présentera l'équipe du périscolaire.

Equipe élémentaire

Matin: 3 animateurs

Midi: 8 animateurs et un apprenti BPJEPS

Soir: 5 animateurs et un apprenti BPJEPS

Equipe maternelle

Matin: 3 ATSEM

Midi: 3 ATSEM et un animateur

Soir: 3 animateurs





Hygiène - Sécurité - Santé

Hygiène - Sécurité - Santé

Protocole d'évacuation:

Un protocole d'évacuation du bâtiment en cas d'incendie est pensé avec l'équipe et régulièrement repris en réunion. Un exercice d'évacuation du bâtiment à lieu régulièrement au sein du périscolaire ainsi que sur le site ou se situe la restauration scolaire. Ces exercices sont consignés dans le registre de sécurité conservé dans les locaux des bâtiments.

Santé:

Chaque soin effectué sur un enfant, même un nettoyage à l'eau ou l'application d'une poche de froid est consigné dans le registre de soins du périscolaire. La prise de médicament par un enfant sur temps périscolaire est soumise à condition, le parent doit fournir le médicament dans une boîte fermée, le nom de l'enfant y sera indiqué. Il doit en outre fournir l'ordonnance du médecin qui accompagne la prise du médicament. Le médicament sera gardé dans la pharmacie du périscolaire ou emporté dans le sac au besoin. Dans le cadre d'une pathologie non ponctuelle, nécessitant un aménagement particulier, une vigilance accrue et éventuellement un traitement sur temps d'accueil périscolaire, un projet d'accueil individualisé est mis en place. Ce dernier comporte la conduite à tenir en cas de symptômes sur temps périscolaire. Si cela est nécessaire les repas de la cantine peuvent être interdits à l'enfant, ce sont alors les parents qui fourniront un panier-repas à l'enfant. Une éviction simple de certains aliments peut aussi être prescrite.

Incident:

En cas d'accident impliquant la prise en charge de l'enfant par la famille ou les services de secours. Une fiche incident consignera cet événement et sera transmise au service périscolaire de la mairie. De même si un incident implique une dégradation matérielle nécessitant un recours à une assurance, une fiche incident sera produite. Elle ne sera pas transmise aux parents, mais à la mairie, la famille se rapprochera du service périscolaire pour plus d'information.

Si le comportement d'un enfant nuit gravement à la vie de groupe, une fiche incident pourra être produite afin de mettre en place un suivi de l'enfant par le service périscolaire pouvant mener à des entretiens avec le parent, le règlement des accueils périscolaires disponible à la lecture dans la structure indique les suites pouvant être données à ce genre de situation.



Modalités de recrutement - Budget

Modalités de recrutement

Les animateurs sont recrutés en tant qu'agents vacataires de la ville d'ILLKIRCH. Les agents ayant cinq ans d'ancienneté peuvent demander à entrer dans la fonction public, tant que des postes d'animateurs sont ouverts pour leur grade. Ils seront stagiaires durant un an avant de pouvoir être titularisés.

Les candidatures sont à transmettre au service périscolaire de la mairie mais peuvent aussi être transmises directement aux responsables périscolaires qui font alors le relai. Les entretiens d'embauches pour combler les postes vacants sont menés d'abord en amont de la rentrée, pendant les congés d'été par Joshua SAUM coordinateur des temps périscolaire. En cours d'année au besoin les responsables périscolaires mènent eux même les entretiens pour renforcer l'équipe ou remplacer un encadrant suite à un départ

Budget

Afin de se pourvoir en matériel tout au long de l'année, le périscolaire dispose d'un budget pédagogique. Pour les goûters, les ateliers cuisines ou les événements particuliers, le périscolaire dispose d'un budget alimentaire. Les commandes de matériel sont soumises aux marchés publics de la ville dont les principaux partenaires au niveau scolaire et périscolaire sont PICHON, MAJUSCULE, et la LIBRAIRIE KLEBER.





Fonctionnement des temps d'accueil du matin et du midi

Accueil du matin

- 7h40 Ouverture de la structure, accueil des familles en salle périscolaire.

Les enfants se voient proposés différentes activités courtes et simples selon leurs envies.

Les enfants de maternelle et d'élémentaires sont chacun accueillis dans les salles périscolaires de leurs bâtiments respectifs. Ceux d'école élémentaire peuvent se voir proposer des jeux sportifs courts sous le préau.

- 8h10 les enfants de maternelles sont accueillis en classe par leurs enseignants.
- 8h20 Les enfants d'élémentaire sont envoyés dans la cour de l'école et pris en charge par l'éducation nationale.

Restauration scolaire pour les maternelles

- 11h40 (maternelle) Les enfants disposant d'une réservation pour le restaurant scolaire sont recherchés dans les classes par les ATSEMS.

Les 3 groupes classes passent les uns après les autres au toilettes. Après le passage au toilette chaque groupe classe se rend avec une ATSEM au restaurant scolaire (site de l'école élémentaire) en traversant la cour de l'école élémentaire.

- Entre 11h50 et 12h, tous les groupes s'installent, c'est le début du repas
- 13h Le repas est terminé et le groupe retourne à l'école maternelle.
- 13h10 Petits jeux.
- 13h30 Passage aux toilettes à tour de rôle.
- 13h40 Retour en classe.

Restauration scolaire pour les élémentaires

- 12h Récupération des enfants dans les classes avec les listes.
- 12h05 Temps libre/ Activités pour les classes qui mangent au 2° et 3° service.
- 12h10 Départ au restaurant scolaire du 1er service.
- 12h20 Début du premier service.
- 12h25 Départ au restaurant scolaire du 2eme service.
- 12h45 Début du 2° service, débarrassage des tables pour le 1° service. Départ vers le restaurant pour le 3° service.
- 13h00 Départ du premier service et arrivée du 3° sur le site de restauration.
- 13h10 Temps libre/ Activité pour premier service.
- 13h20 puis 40 Départ du restaurant scolaire (la Hollau) pour les enfants du deuxième service puis du troisième service.
- 13h50 Fin du temps de jeu, transfert de responsabilité avec l'éducation nationale.



Fonctionnement des temps d'accueil du soir - dépointage

Accueil du soir maternel

- 16h10 Les enfants sont cherchés dans les classes par les ATSEM
- 16h15 les enfants mangent leur goûter jusqu'à environ 16h40
- 16h40 départ des ATSEM et passage aux toilettes
- 16h50 Début des activités
- 18h15 Fin du temps périscolaire et fermeture du bâtiment par les animatrices.

Accueil du soir élémentaire

- 16h30 Les enfants disposant d'une réservation pour le périscolaire sont cherchés dans les classes par les animateurs.
- 16h35 Temps du goûter et temps libre.
- 16h55 Rassemblement sous le préau, annonce des activités
- 17h00 Début des activités
- 18h00 Fin du temps d'activité et rangement
- 18h15 Fermeture de la structure

“Dépointage” - Accueil des familles le soir et gestion des départs

Les parents des enfants d'école élémentaire et maternelle sont accueillis à l'entrée de leurs bâtiments respectifs. Si des enfants occupent la cour l'accueil se fait au portail. L'animateur qui les accueille dispose d'une tablette permettant de vérifier l'identité de la personne et de notifier informatiquement le départ de l'enfant cherché.



Locaux

Hors école: Le site de la Hollau.

Situé sous l'église notre dame de la paix, au 5 rue de la plaine, le site de la Hollau accueille le public et l'équipe encadrante sur le temps de restauration scolaire.

Ecole élémentaire: La salle périscolaire

Situé au rez de chaussée, elle fait office de salle de réunion, de bureau pour le responsable mais aussi de salle d'activités pour les enfants. C'est dans cet espace que sera rangé le matériel pédagogique, les livres et les jeux de sociétés. La salle dispose de rangements bien organisés, d'un mobilier adapté aux enfants et d'un coin lecture.

Le préau

C'est la salle de motricité de l'école, lieu de rassemblement pour tous les groupes sur les différents temps. Propice aux activités sportives.

La salle de science

C'est la salle voisine de la salle périscolaire, elle se prête parfaitement aux activités manuelles mais aussi à des jeux d'expressions ou des jeux de société.

La salle de restauration

C'est la salle qui accueille le restaurant scolaire de l'école maternelle des vergers sur le temps du midi, elle est vidée sur le temps du soir. Elle permet alors des activités sportives qui ne nécessiteront pas un trop grand espace. Elle peut aussi accueillir des activités d'expression comme du théâtre ou de la danse.

La cour de récréation

Elle dispose d'un terrain de basket et autres tracés, elle est propice au temps libre et à tous types d'activités

Ecole maternelle: la salle périscolaire

C'est l'espace où est pris le goûter, là aussi sont menées les activités manuelles, le matériel du périscolaire y est rangé.

La salle de motricité

Elle permet des jeux de motricités et d'expression

La cour

Elle dispose de structures de jeux d'un bac à sable et d'un garage où sont rangés les vélos, accessibles sur temps périscolaire.



Communication

Communication avec les familles:

La communication est essentielle à toute action en équipe, particulièrement si elle est destinée à un public. Au sein de la structure les encadrants sont présents pour accueillir les familles et recueillir les informations relatives aux enfants. De l'autre côté, l'équipe en apprend toujours plus sur les enfants et elle constate ou recueille parfois des données bonnes à transmettre, ainsi il est important que les familles se montrent disponibles pour les recueillir. Il est primordial selon nous qu'au sein de ces relations, chacun se comporte avec professionnalisme et respect afin de maintenir entre tous les acteurs partenaires de l'éducation d'un individu, une bonne entente dans le meilleur intérêt de ce dernier.

Communication avec l'école:

Les problèmes de comportements des enfants qu'ils aient lieu sur temps scolaire ou périscolaire impactent la structure éducative dans son ensemble. Ainsi ces problématiques seront remontées aux enseignants concernées ainsi qu'à la directrice d'école. C'est le rôle de l'équipe et particulièrement du responsable de la structure d'y veiller. Outre ces problématiques nous échangerons toute information pouvant impacter le fonctionnement de l'un ou l'autre.

Travail en partenariat et en transversalité:

Le travail en partenariat avec des associations ou structures extérieures sera envisagé suite à des constats spécifiques ou en réponse à des objectifs précis. Il devra donc s'inscrire, s'il est mis en œuvre, dans les axes pédagogiques de la structure. La ville dispose de nombreuses infrastructures et associations avec lesquelles nous pouvons être amenés à travailler en partenariat.

Communication avec l'organisateur:

La structure échange principalement avec le service périscolaire par mail ou en réunion, mais dispose aussi de procédures spécifiques permettant les retours et l'échange dans une démarche d'amélioration de la qualité d'accueil. Les partenariats avec les différents services de la ville sont privilégiés dès que possibles.



Bilan 2022/2023 - Objectifs de fonctionnement (élémentaire)

RÉDUIRE LES QUANTITÉS DE REGLES A UN AFFICHAGE PLUS SIMPLE ET TRES VISUEL.

Afin de s'approcher de l'objectif "apprendre à évoluer dans un cadre", les bilans de l'an passé ayant déposé un constat d'une trop grande complexité du système de règles et de sanctions.

DONNER PLUS DE PLACES AUX ACTIVITÉS

En le démarrant un peu plus tôt pour les rallonger.

ECHELONNER L'ENTREE, ET LA SORTIE DES ENFANTS, AU SEIN DES GROUPES, DANS LE LIEU DE RESTAURATION

Afin de limiter au maximum le bruit important que génère ces temps de transition

ANIMER LA PAUSE MERIDIENNE

Les enfants sont amateurs d'activités, en encadrer sur le temps de midi nous permet d'accompagner plus encore les enfants dans différents apprentissages, tout en leur laissant la possibilité de décliner la proposition et de s'amuser librement.

Nous souhaitons aussi proposer des temps de repas animé avec des jeux qui peuvent se faire à table en équipe.

DÉVELOPPER LE LIEN AVEC LES FAMILLES A TRAVERS DES MOMENTS CONVIVIAUX

Nous souhaitons mettre en place des soirées animées parents/enfants avec des jeux sportifs ou des jeux de sociétés ainsi que des petits déjeuners avec les familles, avec pour objectif une meilleure connaissance mutuelle et communication.

DÉVELOPPER UN SYSTÈME DE RESPONSABILISATION DES ENFANTS LES RENDANT ACTEUR DE LEUR PÉRISCOLAIRE

Nous souhaitons prendre le temps de réfléchir sur la place de l'enfant dans notre structure en l'incluant par exemple dans la création du programme d'activité mais aussi recueillir son avis sur le cadre et le fonctionnement dans des temps d'échanges, et le prendre en compte.

AMELIORER LE CONFORT SPATIAL ET AUDITIF AU RESTAURANT SCOLAIRE EN DIMINUANT LE NOMBRE D'ENFANT PRESENT SUR 1 SITE.

Un projet de fonctionnement sera présenté au service dans ce sens.



Modalités d'évaluation

Le fonctionnement mis en place fera l'objet de deux bilan par année scolaire, l'un à mi parcours et le deuxième en fin de parcours

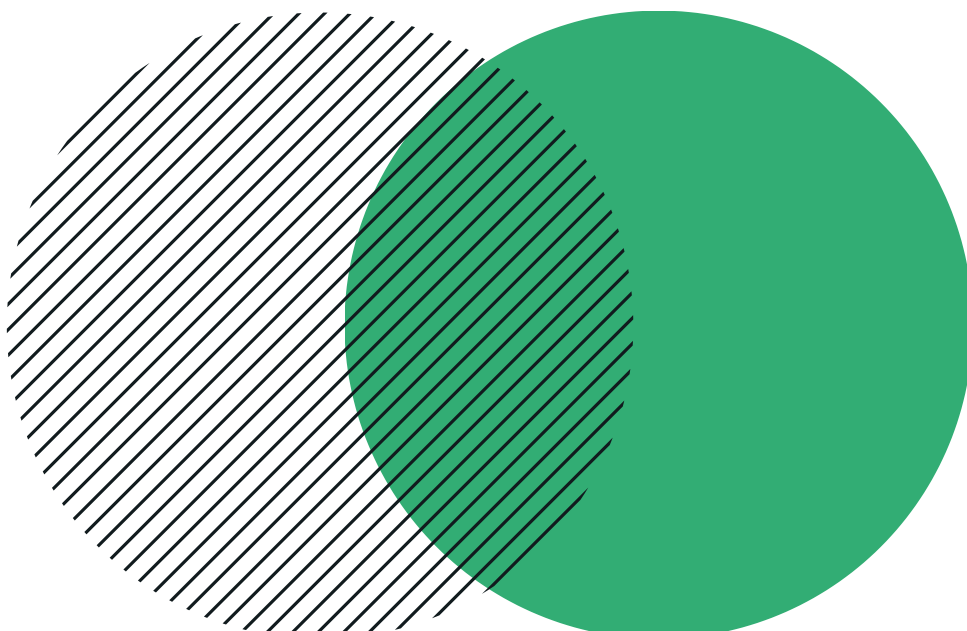
Pour le bilan de mi parcours, le projet pédagogique sera le support, à la fin de l'année le premier bilan effectué s'y ajoutera comme base de travail.

Ces bilans analyserons:

- L'utilisation des locaux et les aménagements mis en œuvres pour les enfants.
- Le fonctionnement des différents temps d'accueil.
- Le travail d'équipe: le rythme des réunions, leur efficacité, la pertinence de leur contenu. Le temps accordé à la formation et à l'information, le temps accordé à la préparation d'animation.
- La communication, le travail en transversalité et en partenariat.

Pour chacun des items analysés nous relèverons dans un premier lieu ce qui fonctionne, nous relèverons ensuite les problématiques particulières qui se sont posées en tant que points à améliorer et nous proposerons des solutions qui impacteront plus ou moins le fonctionnement.

A la fin du Bilan un plan d'action global, ou synthèse, reprendra les modifications notables que nous envisageons, afin de faciliter leur mise en œuvre et leur évaluation





Projet

PEDAGOGIQUE

**DIAGNOSTIC -
OBJECTIFS -
PROJETS -
EVALUATION**



Public - Un travail autour du respect est indispensable.

1. Dans la structure, on constate chez de nombreux enfants l'absence des formules de politesses de base.
2. Plusieurs enfants nouvellement accueillis ont pu se sentir exclus en ce début d'année. Les moqueries à leur encontre sont nombreuses.
3. De façon plus globale, les manques de respect au sein du groupe sont récurrents.



Un travail sur la solidarité, l'inclusion et le respect paraît nécessaire.

Public - Les enfants sont demandeurs, et ont beaucoup à découvrir.

1. C'est constaté au jour le jour par l'équipe d'animation, de nombreuses activités sont de totales découvertes notamment pour les cp.
2. Pour les plus grands, beaucoup n'ont jamais approfondis leur expérience de ces activités.
3. L'équipe a de nombreuses choses à leur faire expérimenter.



Il paraît évident qu'à travers cet échange nous pouvons et nous devons participer au développement de l'enfant.

Public - Peu de parents s'impliquent et s'intéresse aux activités périscolaires

1. Les parents ne s'attardent pas, l'échange est limité entre eux et l'équipe, parfois par manque de temps.
2. Les évènements où les familles sont invitées drainent peu de public.



Nous pensons qu'il sera bénéfique de développer et cultiver ce lien, que ce soit pour la reconnaissance de notre travail mais aussi dans la mise en oeuvre d'une démarche de co-éducation.



Projet pédagogique - Objectifs

Axe 1: Faire de l'enfant le citoyen de demain.

Objectif principal:	Développer une attitude respectueuse de l'environnement, des autres et de soi-même.	
Mettre en place un cadre simple à intégrer ayant pour racine l'entraide et le respect.	Adopter une posture d'autorité en cohérence avec ce cadre.	Favoriser le dialogue et l'écoute; la compréhension des règles et de leurs raisons d'être.
<ul style="list-style-type: none"> • Distinguer les règles et les interdits • Limiter le nombre de lignes • Créer un outil visuel • Adapter l'outil au maternel avec des pictogrammes • Ritualiser le fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Rappeler les règles dès que c'est nécessaire • Valoriser le respect du cadre • Sanctionner les infractions de façon adaptée. • Echanger dans le cadre du suivi des enfants, en équipe et avec les parents 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des temps d'échanges • Echanger avec les enfants qui enfreignent le cadre • Questionner les enfants sur leur compréhension des règles, leur expliquer

Objectif principal:	Participer à la vie du groupe et de la structure.	
Créer des situations d'entraide et de coopération.	Donner plus de volume à la voix des enfants, donner plus de place à leurs choix.	Permettre à l'enfant d'endosser des responsabilités.
<ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie de projet. • Jeux de coopération / jeux par équipe • Théâtre et jeux de rôle 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation des enfants à l'élaboration du programme. • Créer des temps d'échanges. • Utiliser les retours pertinents collectés dans ces temps. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager des rôles et des missions • Mettre en place un outil permettant de les articuler.





Projet pédagogique - Objectifs

Axe 2: Favoriser la réussite éducative de tous les enfants

Objectif principal:	Expérimenter de nouveaux loisirs, approfondir ceux déjà connus	
Proposer un programme d'activité varié	Mettre en place une progression dans les activités préférées du public	Proposer des activités encore inconnues du public
<ul style="list-style-type: none"> • Les animateurs s'engagent à proposer chaque soir des activités diverses et variées : • Activités sportives • Activités manuelles • Activités d'expression artistiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Projets d'animations et mini projets. • Fixer des objectifs aux enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des activités d'expériences scientifiques • Proposer des ateliers culinaires avec de l'expérimentation gustative • Des ateliers théâtre, danse seront également proposés

Objectif principal:	Développer des savoirs et des savoirs faire	
Utiliser le jeu comme outil d'apprentissage	Proposer des mode d'expression artistiques	Développer la motricité fine et la motricité dans les activités
<ul style="list-style-type: none"> • Jeux de société • Jeux d'écriture • Jeux impliquant du calcul • Activité d'expériences scientifiques • Atelier culinaire avec experimentation gustative 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités manuelles et Artistiques • Activité théâtrales • Danse / Chant 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux sportifs • Jeux d'adresses • Activités manuelles et artistiques





Projet pédagogique - Objectifs

Axe 3: La place du parent dans la structure

Objectif principal:	Donner plus de visibilité à la vie du périscolaire pour les familles.
Renforcer la communication entre les familles et l'équipe périscolaire.	Inviter le parent à partager des temps de vie périscolaire avec son enfant.
<ul style="list-style-type: none">• Amener tous les animateurs à accomplir la mission d'accueil des familles• Communication orale pour les transmissions d'infos individualisées• Communication visuelle (affichage et tract)	<p>Proposer plusieurs temps forts, avec des moments parents/enfants sous différentes formes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Café parents• Petits déjeuners• Soirées jeux de société• Soirées sportives





Projet pédagogique - Projets d'animation - Place de l'enfant

Les projets d'animation

La pédagogie de projet consiste à donner à un groupe d'enfants un objectif commun, à les faire travailler ensemble à la réalisation d'une création, d'un évènement, ou à la poursuite d'un but,

Il s'agit d'un outil tout à fait pertinent au sein d'un périscolaire et ce particulièrement dans notre structure au vu de nos objectifs. La réalisation de projets et ce surtout s'il s'agit d'un projet commun à toute la structure et impliquant les familles, cocherait sans mal toutes les cases de nos objectifs opérationnels.

C'est pourquoi à partir de la rentrée de novembre nous rentrerons dans une phase de réflexion autour des projets d'animations et notamment autour d'un grand projet commun qui pourrait aboutir sur un évènement en fin d'année où les parents seraient invités, et, pourquoi pas, mis à contributions.

La place de l'enfant

L'enfant sera au cœur de nos préoccupations et de notre réflexion pédagogique. La place qui lui est accordée au sein du périscolaire est en lien direct avec le travail sur le vivre ensemble.

Chaque enfant doit pouvoir s'exprimer et construire le temps d'accueil qu'il va vivre, on lui donnera la possibilité de faire autre chose et de ne pas participer aux activités.

Participer à la vie du groupe et de la structure est un de nos objectifs principaux, nous construirons donc des outils de participation et de responsabilisation incluant les enfants dans les processus de décisions.

Les animateurs ont comme devoir primordial d'être à l'écoute de tous les enfants et de reconnaître leur individualité. Il sera important de repérer les enfants discrets, timides, pour leur permettre d'échanger avec leurs encadrants mais aussi les aider à trouver leur place dans le groupe. L'importance accordée à l'individu se construira en relation avec le travail mené sur le groupe.

Si un comportement nuit au groupe il doit être repris avec l'enfant. C'est pourquoi des règles existent et en cas d'infraction, des conséquences peuvent être réfléchies et mises en œuvre afin d'aider l'enfant à réfléchir sur son comportement, afin aussi que le reste du groupe n'évolue pas dans un sentiment d'injustice et donc d'insécurité



Projet pédagogique - Charte de l'animateur des vergers

Je veille à ce que les enfants apprennent à évoluer dans le cadre. Je veille donc à ce que celui-ci soit cohérent. Je respecte donc ces trois règles:



- Pour faire appliquer les règles, je me réfère aux règles connues des enfants et du reste de l'équipe.
- Quand je sanctionne un enfant. J'applique la conséquence en fonction de la gravité de la faute et de la fréquence ou elle est commise par l'enfant.
- En réunion d'équipe, j'échange avec mes collègues afin que les règles et les sanctions soient appliquées par tous de la même manière. Pour proposer une autre règle, je la fais valider en équipe.



Je veille à ce que les enfants apprennent à évoluer dans le cadre. Je suis donc conscient que cela leur demandera du temps et me demandera du temps.

Je respecte donc ces trois règles:



- Quand des consignes doivent être données, amener une situation d'écoute, via un appel au silence. Faire répéter les règles pour tester et encourager l'écoute, faire expliquer aux enfants.
- Faire dire la règle quand je donne une sanction. Réexpliquer régulièrement les règles, leurs raisons d'être, quand je dois les rappeler.
- Je respecte les règles de politesse, j'en utilise les formules. J'attends des enfants qu'ils fassent de même et ce même si je suis pressé.



En respectant ces règles, je permet à l'enfant de développer ses capacités d'écoute et d'expression. Pour ce faire, je respecte de plus ces trois règles:



- Quand j'encadre une discussion, je l'anime, je régule la parole.
- Je veille à ce que chaque participant s'exprime pour lui, de façon non violente (« quand tu fais ça, je ressens ça »). J'en fais de même.
- Je me dénie de jugement et d'à priori, notamment lorsque je gère un conflit. Pour le public je veille à exclusion de leur propos, ces deux freins aux dialogues, en aidant les individus à reformuler.



Projet pédagogique - Charte de l'animateur des vergers

Je crée des situations d'entraide et de coopération.

Par exemple, voilà ce que je peux faire:



- Plutôt qu'apporter directement l'aide demandée par l'enfant. J'invite un camarade à l'aider ou j'invite le concerné à demander de l'aide à un camarade.
- Si mon activité a pour objectif l'entraide, je le fais valoir et l'anime en faisant vivre cette valeur. Notamment en veillant à ce que chaque participant ait un rôle à la mesure de ses capacités.
- Pour une meilleure coopération, je prête une attention particulière à mon arbitrage, qu'il soit vigilant et impartial.



Je stimule l'enthousiasme des enfants pour la découverte de nouvelles activités.

En respectant ces trois règles.



- Je sors de ma zone de confort quand je conçois mon programme. Je cherche à proposer des choses nouvelles aux enfants, même si elles sont nouvelles pour moi aussi. Je m'appuie sur mes collègues et leur capacités pour me lancer.
- Je soigne la préparation des activités qui en nécessitent, en particulier les activités qui s'inscrivent dans notre démarche pédagogique (prototype, variante, courbe de rythme etc...)
- Je soigne la présentation de mes activités de façon esthétique, sur le programme et à l'oral lorsque je l'annonce.



Projet pédagogique - Evaluation

Axe 1: Faire de l'enfant le citoyen de demain.

Critères d'évaluation	Indicateurs
Développer une attitude respectueuse de l'environnement, des autres et de soi même.	
<ul style="list-style-type: none"> L'équipe d'animation a créé et affiché "l'arbre" un outil visuel expliquant simplement le cadre à respecter au sein du périscolaire 	<ul style="list-style-type: none"> L'arbre sera affiché avant les congés de Noël EE Les règles y sont lisibles EE Maximum 10 règles et 10 interdits EE/EM Il s'agit d'un panneau a pictogramme EM
<ul style="list-style-type: none"> Les règles sont connues et comprises 	<ul style="list-style-type: none"> Chaque enfant est capable de citer deux règles et deux interdits EE/EM Chaque enfant est capable d'expliquer la signification et raison d'un des deux EE/EM
<ul style="list-style-type: none"> Il y a de moins en moins d'infractions au cadre 	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de sanctions hebdomadaire a diminué de septembre à décembre - de décembre à mai EE
<ul style="list-style-type: none"> Les enfants sont capables de dialoguer pour régler un problème. 	<ul style="list-style-type: none"> Tout enfant est capable de faire un "message clair" EE Les enfants sont capables de proposer une solution, une alternative, un compromis EE Le goûter est un temps de discussion EM
Participer à la vie de groupe et de la structure	
<ul style="list-style-type: none"> Les enfants coopèrent dans un objectif commun 	<ul style="list-style-type: none"> Un projet est proposé pour l'ensemble de la structure Tous les enfants y jouent un rôle Un temps fort, aboutissement de ce projet est proposé pour valoriser le travail commun
<ul style="list-style-type: none"> Les enfants accomplissent des missions participant à la vie de la structure Les enfants coconstruisent le programme Les enfants sont capables de critiquer le fonctionnement, et, ou, une attitude. Leurs critiques sont entendues et utilisées. 	<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs rôles sont créés pour responsabiliser les enfants EE/EM Tous les enfants ont endossés un rôle pendant l'année EE/EM Les enfants disposent d'un temps ou proposer des activités EE Au moins 50% des activités proposées par les enfants sont mises au programme. EE Les enfants critiquent le fonctionnement ou une attitude. EE Certaines critiques aboutissent à un changement. EE

NB: si rien n'est précisé l'ensemble des indicateurs de la case concerne maternelle et élémentaire.



Projet pédagogique - Evaluation

Axe 2: Faire de l'enfant le citoyen de demain.

Critères d'évaluation

Indicateurs

Expérimenter de nouveaux loisirs, approfondir ceux déjà connus

- Variété du programme
- Progression dans le niveau des activités
- Innovation dans les activités

En élémentaire:

- Chaque jour au moins une activité sportive et une activité manuelle
- Une activité d'expression au minimum par semaine
- Les activités favorites (récurrentes) sont repensées pour apporter du challenge, un perfectionnement
- Une activité n'est pas proposée 2 fois dans la semaine
- 75 % du programme change de semaine en semaine
- A partir de janvier une activité par semaine n'aura jamais été réalisée dans l'année.

- **En maternelle:** Un programme est préparé chaque semaine et il inclut au moins une activité manuelle et une activité de motricité, une activité d'expression (corporelle ou orale) a lieu au moins une fois toutes les deux semaines

Développer des savoirs et des savoirs faire

- Les enfants ont acquis des connaissances dans les activités

- Des enfants ont acquis des savoirs géographiques de façon ludique sur leur environnement à travers certaines des activités **EE**
- Des enfants se sont exercés au mathématiques ou à l'orthographe de façon ludique dans certaines des activités **EE**
- Des enfants se sont exercés à la géométrie de façon ludique dans certaines des activités **EE/EM**
- Des activités cuisines ont eu lieu **EE: 6 / EM: 3**
- Des activités d'expérimentation scientifique ont eu lieu **EE: 3 /EM: 1**

- Les enfants ont expérimentés des modes d'expressions Artistiques

- Au moins 1 par semaine **EE**, 1 toute les deux semaines **EM**
- De la danse et du théâtre **EE/EM**
- Des enfants se sont exercés à l'expression écrite de façon ludique dans certaines des activités **EE**

- Les enfants ont développés leurs capacités motrices et leur adresse

- Au moins une activité mettant en jeu la motricité ou l'adresse est proposée **par jour EE, par semaine EM**

NB: si rien n'est précisé l'ensemble des indicateurs de la case concerne maternelle et élémentaire.



Projet pédagogique - Evaluation

Axe 3: La place du parent dans la structure

Objectif principal:
Donner plus de visibilité à la vie du périscolaire pour les familles.

Criteres d'évaluation	Indicateurs
<ul style="list-style-type: none">• Un lien existe entre l'équipe et les familles• La communication gagne en efficacité entre le début et la fin de l'année	<ul style="list-style-type: none">• Les parents connaissent le nom des animateurs• Les animateurs parlent aux parents si besoin• Certains des parents connaissent nos axes de travail et ou nos objectifs• La moitié des parents prennent l'habitude de regarder les affiches (si l'animateur au dépointage parle d'un évènement, le parent répondra qu'il l'avait vu sur l'affiche).
<ul style="list-style-type: none">• Les temps forts ont été proposés, la majorité des familles se sont rendues au moins à l'un d'eux	<ul style="list-style-type: none">• Un café parent en début d'année a été mis en place• Un deuxième temps fort a été mis en place avant les vacances de Noël• Au moins 3 temps forts ont été organisés sur le temps d'accueil du soir• Au moins 2 petits déjeuners avec les familles ont été organisés• Plus de 50% des familles d'enfants inscrits à l'accueil du soir se sont rendus à l'un des temps fort du soir• Plus de 50% des familles d'enfants inscrits à l'accueil du matin se sont rendus à l'un des temps fort du matin

NB: si rien n'est précisé l'ensemble des indicateurs de la case concerne maternelle et élémentaire.